Stan : le réseau de bus d'aujourd'hui...

12/03/2001

Les trams restent en stand-by. Remplacés provisoirement par des bus, mais en dehors des couloirs réservés au tram. Tout au moins aujourd'hui. Explications et mode d'emploi.

L'expertise du tramway accidenté avant hier, à Mouzimpré, a commencé dès samedi après-midi. Mais les conclusions n'en sont bien sûr pas encore connues. Pas plus que les suites de la plainte contre X déposée par la Communauté urbaine pour *« mise en danger de la vie d'autrui »*.

En attendant, la flotte de tramways reste en stand-by au dépôt de la CGFTE, d'autant que le Grand Nancy doit confirmer ce lundi à la préfecture sa demande de suspension de l'arrêté préfectoral autorisant sa mise en service commercial. La collectivité et la compagnie de transports CGFTE vont parallèlement proposer un plan de substitution des transports dans lequel les bus pourraient utiliser (dans un seul sens) les couloirs réservés au tramway. C'est dire que la situation devrait encore changer demain pour les usagers !

Aujourd'hui en tout cas, la configuration du réseau Stan est la suivante: l'ensemble des lignes de bus dites secondaires et de rabattement est globalement maintenu avec un mode de fonctionnement habituel.

Lignes prolongées sur l'Est

Exceptions pour les lignes desservant l'Est de l'agglomération : les 162 (Essey La Fallée), 163 (Dommartemont), 164 (départ ZAC Porte Verte Essey), 171 (Seichamps), 172 (Pulnoy) qui effectuent normalement une correspondance avec le tramway sont prolongées jusqu'au centre-ville, rue des Carmes.

Motif : la desserte normalement assurée par le tramway entre le CHU et Mouzimpré (dite ligne T1) le sera par des bus. Mais seulement sur le tronçon CHU-Saint-Georges. Et sans utiliser les couloirs trams. Ce qui entraîne des itinéraires un peu tortueux.

Dans le sens CHU vers Saint-Georges, les bus emprunteront le trajet suivant : CHU, avenue Jean-Jaurès, début de l'avenue Leclerc, rue Remich, rue de Bruxelles, rue du Dr-Calmette, rue du Maréchal-Oudinot, boulevard Clemenceau, boulevard Jean-Jaurès, viaduc Kennedy, avenue Foch, rue Mazagran, rue Henri-Poincaré, rue Gambetta, rue des Carmes, rue Raugraff, rue des Quatre-Eglises, rue Charles-III, rue des Jardiniers, avenue du XXe-Corps, station Saint-Georges.

Renfort de bus

Dans le sens Saint-Georges vers CHU, les bus emprunteront le trajet suivant : station Saint-Georges, rue des Cristalleries, rue Bazin, rue Sainte-Catherine, place et rue Stanislas, rue Raymond-Poincaré, rue Jeanne-d'Arc, avenue du Général-Leclerc, Vélodrome, avenue Jean-Jaurès, CHU.

Sur cette épine dorsale, aucun horaire précis n'est évidemment disponible. Mais la CGFTE indiquait hier qu'elle assurera une desserte avec une cadence d'un véhicule toutes les 5 mn aux heures de pointe, d'un véhicule toutes les 10 mn aux heures creuses. Pour assurer un tel service, la compagnie devait d'ailleurs recevoir un renfort d'une vingtaine de bus de la part du groupe Connex auquel elle est intégrée.

Pour tous renseignements, agence bus : 03.83.35.54.54. La CGFTE mobilisera par ailleurs des agents sur le terrain pour guider les usagers. Qui doivent donc encore s'attendre à des changements pour demain.

Ghislain UTARD



L'ensemble des lignes de bus dites secondaires et de rabattement est globalement maintenu.
Photo d'archives

Tram : les bus prennent le relais

Conséquence de la suspension d'autorisation commerciale d'exploitation, le tram laisse ses voies, mais pas toutes, aux autobus. Explications.

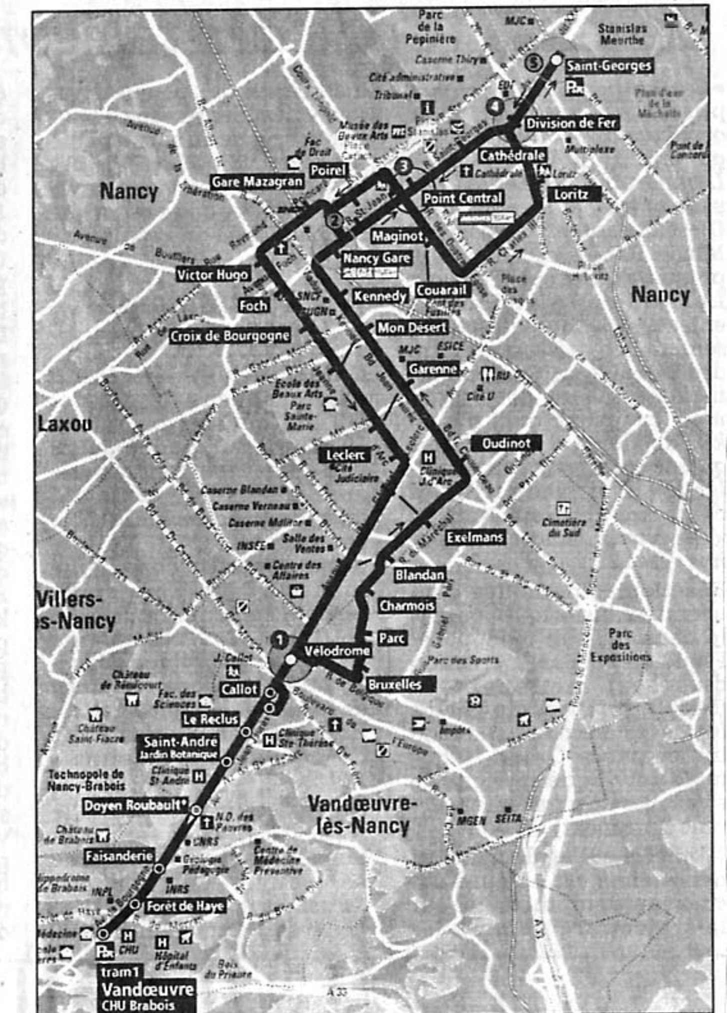


Les bus prennent le relais du tram à partir de ce matin.

Le tram n'a plus l'autorisation de rouler. Le préfet de Meurthe-et-Moselle a suspendu, hier, pour une durée indéterminée, l'arrêté d'autorisation commerciale d'exploitation délivrée le 20 janvier. Dans le même temps, il a adressé un courrier à la communauté urbaine du Grand Nancy l'autorisant à faire circuler les autobus, dans un seul sens, sur les voies du tramway dépourvues de poteaux. Il s'agit des voies empruntant le parcours pont du XXe Corps, rue Saint-Georges jusqu'en haut de la rue Saint-Jean. Ainsi qu'une partie du boulevard Jean-Jaurès. Mais pas plus. Les voies étant propriété de la communauté urbaine, il revient au maire de Nancy de prendre un arrêté réglementant ces nouvelles dispositions.

« Nous avons choisi de faire circuler les bus dans le sens de la montée de la rue Saint-Jean », annonçait hier la CUGN. Les anciens trolleys ayant été vendus ou réformés, une vingtaine d'autobus loués à d'autres communautés urbaines sont arrivés, hier, à Nancy, pour que la ligne de substitution entre le CHU de Brabois et le pôle Saint-Georges entre en service ce matin.

13/03/2001



Les autobus pourront circuler, dans un seul sens, sur les voies du tram dépourvues de poteaux. Soit les voies empruntant le parcours Pont du XXe Corps, rues Saint-Georges et Saint-Jean et une partie du bd Jean-Jaurés.

13/03/2001



Une vingtaine de bus de substitution appartenant à d'autres communautés urbaines est arrivée hier à Nancy.
Photos Frédéric MERCENIER

« Nous suivons au maximum le parcours du tram afin de perturber le moins possible les habitudes des usagers », indique-t-on à la CUGN. Les bus remonteront donc la rue du général Leclerc dans la file unique de circulation empruntée par les voitures, et effectueront leurs arrêts en plein milieu de la file, faute de stations aménagées !

Embouteillages à prévoir

Des embouteillages sont à prévoir. A moins que les automobilistes décident de leur propre chef d'emprunter les voies du tram laissées libres rue Leclerc. Ce qui est, théoriquement interdit.

« Moins de 10.000 voyageurs sont concernés. Princi-palement des gens habitant la banlieue et venant travailler en ville. Et aussi des Nancéiens faisant le trajet inverse », précise-t-on à la CUGN. Cette situation durera tant que le préfet n'autorisera pas la remise en service du tram. Une commission technique constituée des services de l'Equipement, assistés de la direction technique des remontées mécaniques et des transports guidés de Grenoble, de la CGFTE, du constructeur du tramway (la société Bombardier), et de la CUGN se réunira aujourd'hui pour désigner un expert agréé, dont la mission sera de disséquer le tram, son fonctionnement, ses dysfonctionnements. Il s'agit d'une procédure administrative conduite sous l'autorité des services de l'Etat, motivée par le deuxième accident survenu samedi 10 mars, à Mouzimpré. Le tram a quitté sa voie pour heurter un poteau, juste après le *« dédropage »*, passage du rail à la conduite non guidée, en mode routier. Toutes les procédures avaient été respectées.

Philippe MERCIER

Une « banlieusarde » en colère

« Ma fille de 11 ans a fait un malaise, tellement le tram était bondé, lundi 5 mars. On a mis 1 h 45 pour rentrer chez nous, à Seichamps, depuis le point central. Les gens sont compressés les uns contre les autres, les trams tellement pleins qu'on ne peut pas monter dedans ! C'est intolérable d'être trimbalé comme des bestiaux... »

Cet incident a provoqué un déclic dans l'esprit de Gloria Thalmensy : *« Avec ma famille, on a décidé d'appeler à une manifestation d'usagers, ce mardi 13 mars, de 17 h 30 à 18 h 30, à l'arrêt Nancy point central, rue Saint-Jean. On ira bloquer la ligne de bus qui passe rue des Carmes »*.

Cette habitante de Seichamps, employée à l'Education nationale, a réquisitionné sa famille pour photocopier et distribuer mille tracts, depuis vendredi. *« Hors de toute mouvance partisane. Mais pour le respect des droits des milliers d'usagers concernés »*, indique-t-elle.

Le nouveau parcours

- **CHU-Vélodrome :** Les bus suivront le même itinéraire que la ligne de tramway.
- **Vélodrome, Pôle Saint-Georges :** rue de Rémich, rue de Bruxelles, avenue du Charmois, rue du Docteur Calmette, rue Maréchal Oudinot, Bld. Clemenceau, Bld. Jean-Jaurès, Viaduc Kennedy, Pont Foch, rue Mazagran, rue Henri Poincaré, rue des Carmes, rue Raugraff, rue des 4 Eglises, rue Charles III, rue des Jardiniers, avenue du XXème Corps jusqu'à l'arrêt Saint-Georges.
- **Pôle Saint-George CHU Brabois :** avenue du XXème Corps, rue Saint-Georges, rue Saint-Jean, rue Mazagran, rue Raymond Poincaré, rue Jeanne d'Arc, avenue du Général Leclerc, Place du Vélodrome et rue Jean-Jaurès à Vandœuvre.

Les lignes de la banlieue Est (162, 163, 164, 171, et 172) qui se connectent à Mouzimpré, Roosevelt et Place Barrois sont prolongées jusqu'à la Place de la République pour un accès direct au centre-ville de Nancy en empruntant l'itinéraire du tram par l'avenue du XXème Corps, les rues Saint-Georges et Saint-Jean.

Sur la place de la République, ces lignes seront en correspondance avec la gare SNCF et les autres lignes de bus desservant les communes de l'Ouest de l'agglomération.

Les fréquences de la ligne de bus de substitution T1 seront celles du tramway (toutes les 5 minutes aux heures de pointe, 10 minutes en heures creuses), service rendu possible grâce au renfort d'une vingtaine de bus fournis temporairement par d'autres réseaux de transport de France.

Deuxième accident de tram : une nouvelle analyse demandée

La commission technique n'a pas déterminé les causes de l'accident survenu samedi. En attendant le retour du tram, la CGFTE a allongé les lignes du secteur Est de l'agglomération nancéienne.

Le nouveau réseau Stan est en place depuis hier. Et ce jusqu'à ce que les services de l'État donnent l'autorisation de la reprise de l'exploitation commerciale du tram, suspendue depuis lundi par un arrêté préfectoral.

Pour l'heure, la commission technique diligentée par la DDE, et qui comprend la DRIRE, la Communauté urbaine du Grand Nancy, le constructeur, la CGFTE et le Service régional des remontées mécaniques et des systèmes guidés de Grenoble, n'a pu se prononcer sur la cause exacte (matérielle ou humaine) de l'accident survenu samedi, à 5 h 50, à Essey, à la hauteur du terminus.

Organisme indépendant

« La commission technique souhaite une analyse préliminaire des risques », confie Thierry Marchal, directeur général des services techniques de la Cugn et chef de projet du tram. *« Cette analyse sera menée par Bombardier, le constructeur, et sera évaluée par un organisme indépendant (NDLR: Certifer, à Paris). Suivant les conclusions, la commission technique verra les suites à donner »*.

La chenille out, une ligne de bus, appelée également T1, est censée la remplacer. Avec une fréquence-annoncée par la CGFTE-de dix minutes. Et de cinq minutes dans les périodes de pointe (7 h 15-8 h 15 ; 12 h 00-12 h 30 ; 13 h 15- 14 h ; 16 h 30-19 h).

Les lignes de l'est prolongées

A cette différence près que les bus ne peuvent rouler sur le site de la chenille qu'en de très rares endroits et dans un seul sens, sécurité oblige.

« Nous voulons conserver le réseau Stan pour que les gens ne se déshabituent pas », indique-t-on à la CGFTE. *« Cette ligne T1 est possible avec l'apport de vingt véhicules des réseaux connexes »*.

Cette ligne T1 raccourcie ne couvrant que le trajet Saint-Georges-CHU, la CGFTE a prolongé toutes les lignes de l'est de l'agglomération. Des lignes qui desservent le pôle inter-modal de la place de la République : 162 (Essey La Fallée), 163 (Dommartemont), 164 (Pulnoy-ZAC porte verte, Saulxures), 171 (Seichamps) et 172 (Pulnoy).

Eric NICOLAS



Les bus de la ligne T1 (Saint-Georges - CHU) n'utilisent le site du tram qu'en de très rares endroits. Photo Michel FRITSCH

14/03/2001

Le tram numéro un rapatrié à Crépin

Un important convoi exceptionnel est sorti hier après-midi du dépôt jarvillois de la CGFTE. Avec, sur son *« dos »*, le tram numéro un, le premier arrivé à Nancy.

« Il a fait l'objet de tous les tests, a été désossé et beaucoup de pièces ont été utilisées pour d'autres trams », indique-t-on à la Cugn. *« Il est reparti chez Bombardier, le constructeur, à Crépin, pour y être remis à neuf »*.

14/03/2001

« Donnez-nous des navettes »

Deux cents personnes ont manifesté leur colère « tramwaysque » hier après-midi dans les rues de Nancy.

« A l'allure où on va, on va bientôt rattraper le tram... » Il est 18 h et quelques deux cents manifestants, pancarte en main, remontent lentement la rue Saint-Jean, bloquant les bus qui empruntent le site propre de la chenille (voir par ailleurs).

L'artère est à eux. Les usagers en colère grimpent vers la Communauté urbaine. Bloquent successivement les carrefours. Distribuent des tracts. Collent des auto-collants sur les arrêts du tram et lâchent leurs slogans. *« On ne veut pas un tram de droite, on ne veut pas un tram de gauche : on veut un tram qui reste dans les rails ! »* ou *« Ce tram est un navet. Au nom de la parité, donnez-nous des navettes ! »*

« Et en cas de pépin ? »

Beaucoup d'entre eux viennent des villes de l'est de Nancy. Mobilisés par Gloria Thalmensy. *« Ma fille, Alizé, âgée de 11 ans, a fait, lundi dernier, un malaise dans le tram »*, explique cette mère de famille seichanaise qui a distribué mille tracts.

« Les malaises, c'est bien simple : on ne les compte plus... Il faut vraiment prendre le tram à une heure de pointe pour se rendre compte de ce que l'on vit : un enfer depuis trois semaines : je mets 1 h 35 pour rentrer chez moi. Avant, avec le bus, 35 minutes ! ».

« C'est un véritable fiasco », note Claudine qui utilise les transports en commun depuis 38 ans. *« On arrive en retard tous les jours et on perd de l'argent. Ma carte Stan ne me sert à rien ».*

Pierre, de Saulxures, explique que depuis fin février, il fait le trajet Point central-Carnot (NDLR : à Saint-Max) à pied. *« Je mets vingt minutes. En tram, une heure. Les trams sont bondés. 160 personnes. Avec des gens les uns sur les autres. Vraiment, je me demande comment faire, en cas de pépin, pour briser la vitre... »*

E. N.



Le carrefour rue Saint-Jean - rue des Carmes a été bloqué pendant de longues minutes.
Photo Michel FRITSCH

CGFTE contre CGT : audience reportée

20/03/2001

La plainte pour diffamation de la direction de la CGFTE sera examinée par le tribunal de grande instance le 30 avril.

Poursuivi pour diffamation par la direction de la CGFTE (la compagnie des bus de Nancy), Jean-Louis Bourgatte, secrétaire CGT du comité d'entreprise, était convoqué hier par le tribunal de grande instance. Mais l'examen du dossier a été reporté au 30 avril en raison d'une irrégularité dans la citation du deuxième prévenu, Robert Casanovas, capitaine de sapeurs-pompiers domicilié à Perpignan.

Il faudra donc attendre encore un peu pour connaître les détails de cette affaire peu banale. Le syndicaliste Jean-Louis Bourgatte est traîné en justice pour avoir dénoncé à la direction de la concurrence et des fraudes ce qu'il estime être une *« double billetterie »*, mise en place par la CGFTE. En effet, des chauffeurs de bus ont remarqué que certains tickets ne portaient aucun numéro et pouvaient donc servir de base à une double comptabilité. La CGT a demandé des éclaircissements à la direction de la CGFTE à plusieurs reprises sans succès avant de porter l'affaire sur la place publique. Une enquête de la section financière de la police judiciaire n'a pas mis d'irrégularité en évidence. Un audit interne, à la demande du comité d'entreprise, est toujours en cours sur la même question. La CGFTE, se considérant diffamée, a déposé plainte contre son secrétaire de comité d'entreprise et contre Robert Casanovas qui, lui aussi, a eu connaissance du rapport accusateur et l'a diffusé.

La CGT de Nancy se mobilise assez fortement sur cette affaire. Hier, une vingtaine de militants accompagnaient Jean-Louis Bourgatte à la cité judiciaire pour manifester leur soutien. Pour le syndicat, *« la démocratie ne doit pas passer par les tribunaux »*. Par le biais d'un communiqué de presse, la CGT a d'ailleurs maintenu ses accusations de double billetterie, dénonçant *« la mainmise du groupe Vivendi (NDLR : dont fait partie la CGFTE) sur la gestion d'une bonne partie des services publics du grand Nancy »*.

Loin de se présenter en coupable devant le tribunal, Jean-Louis Bourgatte prévoit d'apporter des éléments pour défendre sa thèse.

Début d'incendie sur un bus



Un incident technique à l'origine du sinistre. 23/03/2001

Un bus des Rapides de Lorraine circulant à vide en direction de Nancy, hier matin, vers 8 h 30, rue de la République, à Malzéville, a subi un début d'incendie. Il semble que le frein de parking, resté serré, a provoqué un échauffement puis une combustion de faisceaux électriques.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus rapidement pour maîtriser le sinistre, qui n'a pas eu le temps de prendre des proportions importantes. En revanche, le véhicule est resté bloqué un moment, interdisant la circulation en double sens. Le bus a été remorqué une petite heure après le début de l'incident.

Nancy: le tram dans le brouillard

Deux semaines après son retrait, le tram reste suspendu aux résultats de l'expertise technique. Aucune date de remise en circulation n'est prévue. Les techniciens Bombardier s'activent au chevet des véhicules.

24/03/2001

Le trafic des bus nancéiens devrait être fortement perturbé, lundi, à la suite du dépôt d'un préavis de grève national et reconductible. Une nouvelle épreuve en perspective pour des usagers qui doivent toujours composer avec un réseau de bus de substitution provisoire.

Deux semaines après leur retrait de la circulation, les trams restent en effet en stand-by. Suspendus au résultat d'une expertise technique sur les causes du deuxième accident survenu à Essey-Mouzimpré le 10 mars. Contrairement à l'accident du 6 mars où l'erreur humaine avait rapidement été établie, une première commission technique (associant Bombardier, CUGN, CGFTE, Etat, Drire...) n'avait pu déterminer les responsabilités (défaillance du matériel ou non respect des procédures).

En fait, ni la date de l'expertise, ni sa durée, ne sont encore fixées. Mais celle-ci pourrait démarrer avant la fin du mois. Elle sera conduite... par Bombardier mais selon un mode opératoire approuvé par le SRMTG (service des remontées mécaniques et des transports guidés) et sous le regard du même service ainsi que de ceux des cabinets spécialisés Systra et Certifer mandatés par le Grand-Nancy. De ses conclusions dépendra alors un éventuel calendrier. Autant dire que le tram reste dans le flou. Et que sa réapparition ne semble guère probable avant plusieurs semaines.

La voie du contentieux

Une *« marche à blanc »* (sans passager) pourrait même précéder la remise en service. Marche à blanc que le Grand-Nancy souhaiterait alors organiser en soirée afin de ne pas perturber un réseau provisoire 100 % bus qui emprunte en partie les couloirs réservés.

Parallèlement à ce volet technique se poursuit l'instruction de la *« plainte contre X »* déposé par le Grand-Nancy *« pour mise en danger de la vie d'autrui »* à la suite d'une succession *« d'éléments et d'incidents troublants autour du tramway »*. Après plusieurs auditions (membres de la CGFTE, de la CUGN...), les policiers du boulevard Lobau ont entendu jeudi pendant près de 5 heures les représentants de Bombardier.

Autre procédure : la saisie du tribunal administratif par la Communauté urbaine pour obtenir la nomination d'un expert chargé d'étudier le contrat avec le constructeur Bombardier. Rien à voir là avec les accidents. Le Grand-Nancy entend *« préserver les intérêts de la collectivité »* dans un contrat dont on voit mal comment il ne pourrait pas prendre la voie du contentieux avec les retards de livraison, les indisponibilités du matériel... En toile de fond : des pénalités qui devraient frapper le constructeur. Mais là, aucune négociation n'a commencé.



Alors que de multiples procédures sont en cours, 70 techniciens Bombardier travaillent sur les trams avec les équipes CGFTE. Photo Patrick CUCHET

« En ligne »

C'est dire si le tram nourrit bien des procédures. Et reste désespérément absent du paysage nancéien. Trois véhicules ont en fait regagné l'usine de Crespin-Valenciennes dont le numéro 1 (qui a servi aux tests) pour un relookage, les deux autres pour des problèmes techniques. Une vingtaine demeurent au dépôt où quelque 70 personnels de Bombardier mettent évidemment à profit cette situation pour y travailler (à l'exception des accidentés !). *« Ce SAV sera payé par le constructeur »* précise Christian Parra. Alors qu'Hervé Dohen, chef de projet de Bombardier, indique que ses techniciens planchent sur différentes petites défaillances : *« Pour le problème de l'isolation des plots moteurs (NDLR : qui entraînait les immobilisations des véhicules), nous avons mis au point la solution temporaire. Il faut l'appliquer de manière définitive »*.

Pas de tests intensifs en revanche sur le rail du dépôt : *« La seule manière de valider un fonctionnement, c'est de le faire en ligne, avec des passagers, avec la pression de l'exploitation »*... Et là, c'est l'attente !

Ghislain UTARD

Intervention de la CGFTE dans les collèges

24/03/2001

La CGFTE mène actuellement une campagne d'information et de prévention dans les collèges de l'agglomération. Exposé hier au collège Callot.

« Nous nous sommes aperçus qu'un certain nombre d'élèves qui rentrent en 6e prennent le bus seuls pour la première fois. Partant de ce constat, nous avons mis en place depuis la rentrée une campagne de sensibilisation dans les écoles primaires pour les CM2 et dans les collèges de l'agglomération », a déclaré Ahsane Damèche, de la CGFTE.

Savoir lire une fiche horaire, se repérer sur le plan du réseau, où prendre le bus, dans quel sens, comment se comporter... Autant de questions soulevées par les collégiens et autant de réponses fournies par Ahsane et Cyril Azeau, conducteur de bus.



Savoir voyager dans le bus, pas toujours si simple !

Après la théorie, les élèves entrent en situation réelle en grimpant dans un bus stationné dans la cour du collège. Distribution des rôles : une personne âgée, un chauffeur, un passager sans billet, un contrôleur. Tout le monde joue le jeu. C'est la partie pratique de l'exposé. Là où l'on se rend compte que voyager dans un bus, c'est respecter des règles, comme au collège, comme dans la vie.

Des expériences similaires sont menées auprès des associations de quartiers, des MJC. *« Le résultat est visible. L'année dernière, nous avons mené une opération en collaboration avec le parc des sports : des chauffeurs de bus ont joué avec des jeunes dans un tournoi de basket. Une rencontre sportive et pédagogique. Lorsque l'on retrouve ces jeunes dans les bus, leur comportement a changé, ils nous reconnaissent, nous saluent, discutent. C'est ça aussi la prévention »*, a conclu Ahsane.

Une initiative appréciée par tous, et un résultat encourageant.

27/03/2001

Nancy : la grève des bus continue !

Les syndicats ont reconduit pour 24 heures leur appel à la grève. Hier, près des trois-quarts des bus sont restés au dépôt. Et la situation s'annonce aujourd'hui tout aussi difficile pour les usagers.

La grève-nationale-avait été annoncée. Et pourtant, nombre d'usagers et de scolaires se sont retrouvés pris de court hier matin sur le réseau des transports en commun nancéien. Il est vrai qu'à 7h15, 72 % des 146 bus prévus n'avaient pas quitté le dépôt de la CGFTE à Nancy-Jarville ! C'est dire si le mouvement a été particulièrement suivi. A 8h15, le chiffre montait même à 74 %.

Pire pour les voyageurs : sur la ligne T1, c'est à dire sur l'épine dorsale du réseau où les bus ont pris le relais du tramway depuis son retrait de la circulation le 10 mars dernier, on ne comptait qu'un bus sur treize. Alors qu'elle constitue l'articulation de nombreuses correspondances, même si des lignes de la banlieue Est ont été prolongée jusqu'au centreville depuis l'instauration du réseau de substitution à la chenille, de connaître des désagréments.

Ainsi, sur la 138 (Laxou-Champ-le-Bœuf vers Vandoeuvre), liaison à fort trafic, le trafic était tout simplement nul ! Alors que sur les autres axes lourds, il plafonnait à 50 % (Champ-le-Bœuf vers République). A l'heure de pointe de 17h, les voyageurs ont vécu un scénario quasi similaire.

La situation risque d'être tout aussi difficile aujourd'hui pour les usagers puisque les syndicats de la compagnie nancéienne ont décidé hier de reconduire le mouvement pour 24 heures.



Sur les axes lourds, on comptait au mieux un bus sur deux. Mais sur la ligne principale T1, quasiment pas de salut !

27/03/2001

Revendications locales

Les chiffres sont d'ailleurs à la hauteur de la grogne ou d'une *« lasse résignation »* que manifestaient hier aux arrêts des usagers qui n'en finissent plus depuis plus de deux mois

Si le mouvement national porte sur des revendications comme la retraite, les grévistes nancéiens entendent aussi marquer leur *« ras-le-bol »* quant à la situation locale. *« Avec l'échec du tramway, ce sont depuis plusieurs semaines les chauffeurs qui se retrouvent en première ligne, subissant le mécontentement et les coups de gueule des usagers »* souligne Jean-Louis Bourgatte, délégué CGT. *« Les horaires de travail ont changé et changent encore à de multiples reprises. Les conducteurs doivent aussi, avec le renfort de véhicules d'autres réseaux s'adapter à des matériels différents »*.

« Complexe »

Bref, *« trop, c'est trop »*. Même si un représentant de la direction de la CGFTE indique que la situation est *« complexe »*, et que *« l'entreprise a apporté son soutien à des chauffeurs, qui ont plutôt bien travaillé »* dans les conditions actuelles.

Reste que les revendications financières demeurent. *« Le pouvoir d'achat a baissé de 6 % depuis 1982. Et nous demandons que la prime de vacances soit égale à un mois de salaire »*. Pas de véritables négociations salariales en perspective pourtant. Et pour cause : *« Nous en sortons tout juste »* indique la direction. *« Il y a eu des engagements de pris. Qui motiveront encore des réunions »*.

Les syndicats feront en tout cas à nouveau le point aujourd'hui. Alors que les usagers devront encore compter sur des moyens de substitution. A commencer par la voiture et la marche à pied !

Ghislain UTARD



Les usagers ont pris leur mal en patience. Photos Dominique CHARTON

Tramway : pas avant deux mois

Le tramway de Nancy réapparaîtra-t-il dans les rues nancéiennes en juillet, voire en septembre? C'est l'hypothèse qui court volontiers. *« Elle n'engage que ceux qui l'avancent ! »*, réplique Christian Parra, le Monsieur Tram du Grand Nancy. *« Nous restons bien évidemment tributaire, comme nous l'avons toujours indiqué, des résultats de l'expertise technique »* (NDLR : qui doit déterminer l'origine de l'accident du 10 mars à Essey-Mouzimpré). Une expertise dont le calendrier devrait se préciser ce matin à l'occasion de la traditionnelle réunion hebdomadaire à laquelle participent les différents acteurs du dossier.

Mais on sait aussi qu'à la suite des deux accidents d'Essey, des dispositifs complémentaires devraient être montés sur les véhicules, même si l'erreur humaine a été prouvée dans le premier cas. Le chauffeur avait en effet redémarré alors que la manœuvre de dédropage (passage du mode guidé au mode routier) n'était pas totalement bouclée. Outre le levage du système de guidage, cette manœuvre s'accompagne en effet d'une *« resolidarisation »* des trois caisses qui permet de contrôler les essieux directionnels. A défaut, les roues deviennent en quelque sorte *« folles »* avec des mouvements de caisses plus amples.

C'est dire que le tram reste suspendu à une série de procédures et d'interventions techniques. D'autant qu'on ne conçoit pas aujourd'hui un *« départ bis »* avec un véhicule non fiabilisé. Peu probable donc que la mise en service intervienne avant deux mois.